



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 9 février 2023
Convocation du : 3 février 2023
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le neuf février à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Lahcem AIT EL HAJ, Carolé CASIER, Philémon BRUNET, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Arnaud MARIE, Michel PLOUY conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Alexis DEBUISSON

DE23.019

CULTURE - TOURISME
ESPACE MUSEAL REX
TARIFICATION

Autorisation - Approbation

0380

La réhabilitation de l'ancien cinéma Le REX permet de développer un vaste projet consacré à la valorisation touristique, patrimoniale et culturelle de notre territoire. Espace d'exposition permanent dédié à notre histoire locale, le 2^e étage proposera prochainement au public un parcours muséographique en quatre grandes thématiques :

- L'urbanisme
- La vie quotidienne
- L'industrie
- Les conflits

Basée sur un travail approfondi de recherche, collecte, sélection et synthèse, la muséographie de l'espace permanent repose principalement sur des panneaux croisant textes et visuels (reproduction de photos, cartes postales, plans, affiches...), des montages photos, vidéo et sonores (accessibles par écrans et écouteurs), quelques meubles ludiques et quelques objets en vitrine.

Il entre en complémentarité avec l'espace d'exposition temporaire au 1^{er} étage, qui propose en alternance des expositions patrimoniales et artistiques. Les expositions temporaires consacrées à des thématiques liées au patrimoine de la ville et du territoire, permettent ainsi de développer des sujets abordés dans l'espace d'exposition permanent.

Si l'espace d'exposition temporaire est accessible librement au public, il convient de définir une tarification pour l'espace muséal. Il est à relever que la compréhension des contenus est accessible aux enfants à partir de 8 ans.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider la grille tarifaire proposée en annexe.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Alexis DEBUISSON
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille

